



# Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 7 Numéro 9

Le 27 mai 2005

Thérèse Martin, agente d'information

## CONSEIL DES COMMISSAIRES

Lors de sa séance ordinaire tenue le 25 avril 2005, le Conseil des commissaires a adopté une politique de harcèlement en milieu de travail. Ce document sera colligé au Recueil des règles de gestion de la Commission scolaire.

Dans le dossier des travaux correctifs à apporter à l'école Le Mistral (pyrite), le Conseil a résolu d'accorder à la firme *Les architectes Goulet et LeBel* le contrat de services professionnels en architecture. Par ailleurs, le contrat de services professionnels d'ingénierie en structure a été accordé à la firme *Roche ltée, Groupe-conseil*.

Dans le projet d'implantation d'un service de transport collectif dans la MRC de La Mitis, la Commission scolaire des Phares a adopté les termes d'un protocole d'entente et a accepté de disponibiliser les places libres dans le système du transport scolaire au profit de l'organisme *Le Transport collectif de La Mitis*. Toutefois, la considération financière sera reportée d'une année, afin de permettre la mise en place de ce service.

Le Conseil des commissaires a offert ses plus sincères félicitations à Alexandre Robichaud, un élève de 6<sup>e</sup> année de l'école des Bois-et-Marées, qui a gagné le concours provincial de dessin organisé par la Fédération des acériculteurs du Québec. Le thème du concours était « Noël à la cabane à sucre ». Le Conseil a également tenu à féliciter Marie-Ève Dumont, une élève de 2<sup>e</sup> secondaire de l'école Sainte-Luce et repré-

sentante du club de judo Mitis qui a remporté la médaille d'or lors du tournoi international de judo qui s'est déroulé à Philadelphie les 2 et 3 avril.

Trois membres du personnel cadre ont vu leur poste confirmé par le Conseil après une période normale de probation. Il s'agit de M. Jean-Pierre St-Pierre au poste de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert, M. Charles Raïche, également à un poste de directeur adjoint à l'école Paul-Hubert, et de M. Benoît Bossé, au poste de directeur adjoint de l'école Langevin.

En ajournement de la séance ordinaire du 25 avril, le Conseil s'est de nouveau réuni le 2 mai. Il a alors adopté les plans d'effectif du personnel professionnel et du personnel de soutien régulier pour l'année 2005-2006.

Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau pavillon des loisirs dans le quartier Sainte-Agnès, le Conseil des commissaires a autorisé la vente d'une parcelle de terrain du pavillon Sainte-Agnès à la Ville de Rimouski pour la somme de 1 \$, sous réserve d'obtenir de la Ville une participation financière au projet d'amélioration des aires de jeux du pavillon Sainte-Agnès.

Finalement, M. Marc Girard a été nommé au poste de directeur adjoint aux ressources financières. Il prendra ainsi la relève de M. Denis Bergeron, qui quitte ce poste pour la retraite. M. Girard entrera officiellement en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

## Plans d'effectif 2005-2006

### Un appui important aux élèves en difficulté

Le 2 mai dernier, le Conseil des commissaires a adopté les plans d'effectif du personnel de soutien et du personnel professionnel de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2005-2006.

L'adoption de ces plans d'effectif fait suite à un important travail de réflexion, dans le respect des encadrements légaux et des règlements du Ministère, des limites budgétaires, en s'assurant de donner un service adéquat à la clientèle et en assurant l'adéquation entre les besoins des élèves et les ressources disponibles. Une analyse de tous les postes du personnel de soutien et des postes du personnel professionnel a été réalisée, de même qu'une consultation et une entente avec tout le personnel cadre. Les comités des relations de travail ont été consultés. Les plans d'effectif ont également été préparés en assurant une répartition équitable des ressources et en tenant compte d'une baisse de clientèle. « *Une diminution démographique signifie, pour la Commission scolaire, une baisse de revenus qui nous oblige bien sûr à réduire nos dépenses. Et une grande partie de nos dépenses est liée directement à la rémunération du personnel* », a précisé le président de la Commission scolaire des Phares, Monsieur Raymond Tudeau.

Le plan d'effectif du personnel de soutien comporte une réduction de 3,8 postes, soit un poste de secrétariat, un poste d'agent de bureau, un poste de technicien et 0,8 poste de conciergerie. Des ajustements techniques sont également prévus pour certains postes dans des écoles. La Commission scolaire envisage finalement d'accorder le service de messagerie en sous-traitance.

Quant au plan d'effectif du personnel professionnel, il prévoit la révision des services d'animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire et la révi-

sion du modèle d'appui aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Pour les services d'animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire, le Ministère n'allouera à la Commission scolaire des Phares qu'un montant de 144 620 \$ pour l'année 2005-2006. La Commission scolaire a tenu, même dans ce contexte, à s'assurer que les services continueraient d'être dispensés aux écoles de son territoire en procédant à une réorganisation du modèle de dispensation des services. Compte tenu des disponibilités, le plan d'effectif prévoit donc une réduction de deux postes dans ce secteur.

Par ailleurs, d'autres mouvements de personnel professionnel sont à prévoir comme la bonification de deux autres postes de professionnels et la réduction d'un poste de conseiller d'orientation.

C'est la révision du modèle d'appui aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et de soutien aux enseignantes et enseignants concernés qui a constitué une bonne partie du travail des administrateurs. Dans ce secteur d'activités, la Commission scolaire a pris la décision de créer dix postes de professionnels, dont huit en orthopédagogie. En considérant les abolitions, la Commission scolaire des Phares ajoute sept postes de professionnel à son plan d'effectif.

En conclusion, la Commission scolaire des Phares a dû prendre certaines mesures dans un contexte de baisse du nombre d'élèves et de réduction des ressources. Ses décisions ont cependant été prises dans le souci de préserver l'ensemble des services offerts aux élèves. Finalement, la Commission scolaire des Phares se donne comme priorité d'offrir encore davantage de services pour l'intégration des élèves en difficulté.

---

### Un accroissement des services d'appui aux élèves en difficulté et des services de soutien aux enseignants

Les orientations ministérielles et la politique de la Commission scolaire des Phares favorisent l'intégration en classe ordinaire lorsque l'évaluation des capacités et des besoins de l'élève démontre que cette intégration est de nature à faciliter ses apprentissages et son insertion sociale. Afin de poursuivre cet important défi, la Commission scolaire mise sur des services d'appui supplémentaires s'adressant à ses élèves en difficulté intégrés dans

les classes ordinaires tout en permettant un plus grand soutien à ses enseignants.

En tenant compte des besoins des élèves, des ressources disponibles et du portrait établi, la Commission scolaire a mis en place un nouveau modèle de service. Même si la clientèle a diminué sensiblement ces dernières années (les écoles accueilleront 306 élèves de moins l'an prochain), la Commission scolaire a choisi de maintenir, voire même augmenter

ses effectifs, pour aider les élèves handicapés ou en difficulté. Malgré le contexte de diminution de clientèle, elle augmentera davantage ses mesures d'appui aux élèves en difficulté intégrés en classe ordinaire et ses mesures de soutien aux enseignants.

Dans l'organisation de ses services, la Commission scolaire entend se référer à un modèle d'organisation qui répondra le plus possible aux besoins spécifiques de chacun des élèves et ce, dans chaque milieu où ils se retrouvent.

À partir d'une nouvelle répartition des ressources disponibles selon les besoins des élèves, le modèle se traduit par la formation de véritables équipes sectorielles pour augmenter l'intervention efficacement auprès des élèves à risque et des élèves handicapés. Ces équipes sont composées, entre autres, de l'enseignant en adaptation scolaire, de l'orthopédagogue, du psychoéducateur, du psycholo-

gue, de l'orthophoniste et du conseiller pédagogique en adaptation scolaire qui seront en soutien à l'enseignant titulaire. Ces services éducatifs complémentaires tiendront compte de la diversité et de la complexité des besoins des élèves en difficulté. Cette réorganisation vise donc une adéquation maximale entre les besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et les ressources disponibles. « *Nous croyons ainsi que nous pourrions mieux cibler nos interventions et mettre en place une équipe multidisciplinaire qui saura répondre aux différents besoins des élèves. Notre défi consistera maintenant à mettre en œuvre ce plan d'action. L'organisation sera souple et la répartition des ressources tiendra compte de l'évolution des besoins. À cet effet, une équipe ressource sera constituée afin d'assurer l'évaluation et l'actualisation du modèle* », conclut le président de la Commission scolaire des Phares, M. Raymond Tudeau.

## « Agir autrement »

### Une stratégie d'intervention branchée sur le milieu

C'est sous le thème « *École-famille-communauté* » que s'est déroulé le colloque régional sur la stratégie d'intervention *Agir autrement* les 16 et 17 mai, à l'Hôtel Rimouski. Le colloque a réuni plus de 200 participantes et participants provenant du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Ce colloque a rassemblé des enseignantes et enseignants, des directions d'école et autres intervenantes et intervenants du monde de l'éducation, de même que des parents et des représentants d'organismes du milieu. Les participants ont fait le point sur la mise en œuvre de la stratégie d'intervention *Agir autrement* dans 29 écoles de la région. Le colloque a permis de les outiller encore davantage par des conférences, ateliers et tables rondes.

Le 16 mai, en soirée, la troupe *Tac.com* a présenté une pièce de théâtre qui a développé le thème des relations entre l'école, la famille et la communauté. Par la suite, le docteur Jean-François Chicoine, pédiatre et communicateur bien connu, a présenté une conférence sur le thème du développement affectif et intellectuel de l'enfant.

La stratégie d'intervention *Agir autrement* a été mise en place par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le but d'améliorer la réussite des élèves du secondaire en milieu défavorisé. La stratégie en est à sa troisième année d'implantation, sur une planification de cinq ans.

En 2000-2001, 27,2% des jeunes du secondaire ont abandonné l'école sans diplôme dans l'ensemble du Québec. Dans les milieux les moins favorisés, le taux moyen de décrochage atteignait 36,6%. Le gouvernement du Québec a donc décidé d'intervenir auprès de certaines écoles secondaires accueillant des jeunes issus des milieux les plus défavorisés. Pour offrir un meilleur soutien aux élèves vivant dans des conditions socio-économiques difficiles, tous les acteurs concernés doivent se mobiliser : école, famille et communauté. « *Agir autrement* » signifie que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la commission scolaire, l'école et la communauté qui l'entoure se mettent en action. Cette concertation école-famille-communauté favorise des changements adaptés aux besoins et durables.

La stratégie *Agir autrement* prévoit une action assise sur des bases solides et une évaluation rigoureuse. La première étape, pour chacune des écoles qui développent la stratégie, consiste à faire l'analyse des forces et des besoins et identifier les problèmes à corriger. Ces problèmes peuvent par exemple être liés à l'apprentissage de certaines matières, à la persévérance, l'assiduité des élèves, le climat de l'école.

Après l'analyse diagnostique, lorsque les principales difficultés sont identifiées, l'école se donne des orientations, des objectifs et des moyens d'intervention. Dans le plan de réussite de l'école, des stratégies adaptées sont développées. Les cibles à atteindre font l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour continues.

La stratégie d'intervention *Agir autrement* favorise finalement un renforcement du lien entre l'école, la famille et le milieu. La communauté et, à plus forte raison, les parents, deviennent partie prenante de la réussite des élèves, une réussite qui comprend non seulement les résultats scolaires mais également un accroissement de la motivation et de la persévérance, la réussite sur les plans personnel et social, le développement d'un sentiment d'appartenance au milieu et des habiletés sociales. Une plus grande collaboration entre l'école et les parents est favori-

sée, de même qu'une collaboration avec les acteurs socio-économiques et tous les autres partenaires qui se préoccupent de la réussite des jeunes à risque du secondaire.

Le développement de la stratégie *Agir autrement* bénéficie de l'apport de la recherche universitaire qui permet d'évaluer la façon dont se concrétise l'implantation dans les écoles et d'en mesurer les effets.

---

## Mai, Rendez-vous culturel

C'est sous le thème « *Lumière sur les arts* » que se déroulent, en mai, les activités du *Rendez-vous culturel de la Commission scolaire des Phares*.

Le *Rendez-vous culturel* est une tradition, à la Commission scolaire des Phares. C'est surtout un moment fort, durant l'année, qui permet aux élèves de faire valoir leurs talents et de présenter devant leurs pairs et leurs parents le fruit des efforts investis en cours d'année. Le théâtre, la musique, la chanson, la poésie, les arts plastiques et la danse sont les principaux domaines d'expression artistique des jeunes durant le *Rendez-vous*. Les grands objectifs de cet événement sont de motiver les élèves à créer et à s'impliquer dans l'organisation et le déroulement d'activités artistiques, de voir reconnaître leurs talents et la qualité de leur travail notamment par des manifestations publiques.

Plusieurs activités sont élaborées en collaboration avec des partenaires du milieu. Le programme de cette année comprend, par exemple, des visites d'auteurs et d'artistes dans les écoles qui sont orga-

nisées avec le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture de Mont-Joli, le Forum Jeune-Opéra, en collaboration avec l'Opéra-Théâtre de Rimouski, les Matinées symphoniques avec l'OSE, la Fête du patrimoine organisée avec le Musée régional de Rimouski.

À l'intérieur du programme, on retrouve un grand choix d'activités : spectacles et concerts de fin d'année, chant choral, danse folklorique, activités de lecture, représentations théâtrales, expositions, tournois d'échecs, dîner multiethnique, galas Méritas, etc.

Si la Commission scolaire des Phares peut compter sur l'appui des partenaires culturels dans la préparation du programme d'activités, elle a aussi l'appui financier de la Caisse populaire Desjardins de Rimouski qui a versé un montant de 5 000 \$ pour permettre aux jeunes de participer aux Matinées symphoniques présentées par l'Orchestre symphonique de l'Estuaire et aux représentations de la pièce de théâtre « *La librairie* », au Théâtre du Bic.

---

## Des activités culturelles durant toute l'année

Le programme « *La culture à l'école* » s'inscrit dans la pratique des écoles de la Commission scolaire des Phares et permet aux jeunes du préscolaire à la cinquième secondaire, de vivre des activités éducatives et enrichissantes sur le plan culturel durant toute l'année.

À la Commission scolaire des Phares, le Comité culturel scolaire joue un rôle de soutien à l'intégration de la dimension culturelle dans les activités éducatives des écoles. Il assure aussi une collaboration étroite avec les partenaires culturels du milieu avec lesquels il prépare une offre de service d'activités culturelles. Ces partenaires sont nombreux : Carrousel international du film, Jardins de Métis, Spect'Art Rimouski, Salon du livre de Rimouski, Carrefour de la littérature, des arts et de la culture de Mont-Joli, Mu-

sée régional de Rimouski, école de danse Quatre-Temps, Troupe Évasion, Orchestre symphonique de l'Estuaire, Théâtre du Bic, troupe Les Gens d'en bas et Opéra-Théâtre de Rimouski. La permanence du Comité culturel permet le cumul d'une expérience qui sera mise à profit dans l'élaboration d'une politique culturelle à la Commission scolaire des Phares, l'an prochain.

Ce modèle de regroupement d'activités culturelles planifiées avec les partenaires du milieu permet à toutes les écoles de la Commission scolaire, qu'elles soient petites ou grandes, situées dans les centres urbains ou en divers points du territoire, de faire vivre à leurs élèves une diversité de manifestations artistiques de qualité. Le programme « *La culture à l'école* » est financé par les ministères directement

concernés par l'éducation et la culture de même que par la Commission scolaire.

La directrice des services éducatifs à la Commission scolaire des Phares, M<sup>me</sup> Jeannine Bérubé, précise que l'accessibilité des activités pour toutes et tous est au cœur des objectifs du programme. « *En regroupant des activités, nous pouvons les offrir à meilleurs coûts, donc les rendre plus accessibles. Les résultats sont très intéressants : en 2004-2005, plus de 2 300*

*élèves ont participé au Carrousel du film, 1742 ont assisté à des spectacles présentés par Spect'Art Rimouski, 1500 se sont rendus au Théâtre du Bic, 1610 ont vu la troupe Évasion en spectacle et plus de 1100 sont inscrits aux activités présentées par l'OSE. Le Rendez-vous culturel, en mai, est un moment fort mais c'est durant toute l'année scolaire que les élèves de la Commission scolaire des Phares peuvent profiter d'un grand choix d'activités culturelles. »*

## L'école ouverte sur son milieu

**S**'il est un art qui se doit d'être expérimenté sous toutes ses facettes pour être bien compris et connu, c'est bien le théâtre. Le théâtre est également rassembleur et peut favoriser l'interaction entre une école et la communauté. C'est une expérience concrète de la scène que s'approprient à vivre des élèves de première secondaire de l'école Mont-Saint-Louis, du Bic. Et cette scène est celle, prestigieuse, du Théâtre du Bic!

Le projet est né d'un conte qui a été écrit par une résidente de la municipalité, Johanne Jourdain, et qui relate une histoire sur le village. Nancy Crousset, enseignante en français et sciences morales, a eu l'idée d'adapter ce conte pour le théâtre et de faire participer les élèves à ce projet. Après plusieurs mois de travail, cette pièce de théâtre sera donc présentée à la population, au Théâtre du Bic, les 30 et 31 mai, dans le cadre de la Semaine de la culture et des fêtes du 175<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse Sainte-Cécile du Bic.

Les jeunes ont été immédiatement séduits par le projet développé par Nancy Crousset. « Entrepre-

nants et énergiques, ils se sont immédiatement mis à l'ouvrage. Il nous fallait trouver des commanditaires, des costumes, concevoir les décors, préparer le programme de la soirée, faire auditionner les élèves pour la distribution des rôles, prévoir les répétitions, apprendre le texte, trouver des techniciens pour le bruitage et l'éclairage, etc. Quelle aventure! Nous avons formé des comités afin de répartir les tâches : comité de supervision, comité des commandites et comité des décors. Les jeunes ont entrepris eux-mêmes les démarches pour réaliser ce projet », explique l'enseignante qui a signé l'adaptation et la mise en scène de la pièce.

Entre le réel et l'imaginaire, la magie et l'amour, ce conte devenu pièce de théâtre est aussi un rappel de l'histoire bicoise, où la mer est omniprésente.

15 élèves de première secondaire font partie de la distribution de la pièce mais on retrouve, au total, 45 élèves impliqués dans ce projet au sein des divers comités et au plan technique. Ce projet a d'ailleurs été retenu et reconnu dans le cadre du *Concours en entrepreneuriat*.

## Journée multiethnique

**L**es élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire de l'école Sainte-Luce ont participé à une « *Journée multiethnique* » le 11 avril dernier, en compagnie des membres du personnel et de parents. Cette journée toute spéciale qui favorisait une ouverture sur le monde a été organisée par Nancy Crousset, enseignante en français et sciences morales.

Depuis janvier dernier, les jeunes ont effectué des recherches sur différentes cultures et religions à travers le monde. La *Journée multiethnique* se voulait en quelque sorte l'aboutissement et le couronnement de leur travail. « *Les élèves nous ont épatés par l'étendue de leurs connaissances sur différents peuples et l'intérêt qu'ils manifestent envers les diverses cultures du monde. La Journée multiethnique a donc été un plaisir que nous avons partagé avec les jeunes et les parents* », explique madame Crousset, qui

souhaite pouvoir répéter cette expérience l'an prochain.

Durant la *Journée multiethnique*, les jeunes proposaient des kiosques qui permettaient aux visiteurs de voyager instantanément, de découvrir différentes nationalités, des coutumes particulières, etc. Sur une grande table spécialement aménagée, toutes et tous pouvaient découvrir des objets provenant des quatre coins du monde. Par ailleurs, les jeunes portaient des costumes, souvent très colorés et caractéristiques de certains peuples et la musique du monde était aussi à l'honneur.

Les activités de la journée étaient divisées en deux parties. En avant-midi, les jeunes ont reçu la visite de personnes originaires d'Afrique et du Moyen-Orient. Plusieurs activités leur ont aussi permis de jeter un

regard sur le racisme à travers le monde. En après-midi, les jeunes ont animé les expositions à l'intérieur de l'école.

Une plus grande ouverture sur le monde, une meilleure connaissance des autres cultures, religions et coutumes, la découverte des effets désastreux du racisme sont parmi les acquis de cette journée d'activités et de réflexion.

---

## **Pour des jeunes de Saint-Donat Récupérer, c'est payant!**

**L**es élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de la classe de Manon Corbin de l'école Lévesque, à Saint-Donat, ont réalisé un projet collectif qui n'est vraiment pas banal. Le projet « *Récupération l'phone* » a permis de récupérer les matériaux de vieilles cabines téléphoniques! Non seulement ce projet a permis aux jeunes de recueillir des fonds qui leur permettront de faire un voyage à intérêt culturel, mais ils ont aussi appliqué dans la réalisation d'une tâche concrète des notions acquises dans plusieurs matières académiques.

Le projet a été initié par Pierre Arnold, de Telus, qui est aussi un membre du Conseil d'établissement de l'école. Une quinzaine de cabines téléphoniques devenues désuètes n'étaient plus utilisables par Telus. Ces cabines ont été transportées dans un garage, à Saint-Donat, où les élèves ont entrepris de les démanteler, après avoir reçu plusieurs consignes de sécurité. Cette activité favorisait le travail en équipe et plusieurs comités ont été formés : comité de marketing, comité des finances, des ressources matérielles et des ressources humaines. Des responsabilités ont été confiées aux jeunes à l'intérieur

de chacun des comités. Par exemple, le comité des ressources matérielles s'est assuré d'avoir tous les outils nécessaires au démantèlement des cabines téléphoniques, le comité des ressources humaines a recruté des bénévoles (parents) qui ont apporté un coup de main aux jeunes dans l'exécution de leurs tâches et le comité de marketing s'est chargé de la revente des matériaux récupérés.

L'objectif de ce projet était triple. Il permettait d'abord de favoriser le travail en équipe en intégrant, dans une situation concrète, des connaissances liées à plusieurs matières. Les montants amassés à la suite de la revente des matériaux permettront aux élèves d'assumer les frais d'un voyage culturel de fin d'année à Québec. Et le comité des finances s'est chargé des calculs! Finalement, les participantes et participants étaient fiers de contribuer à un projet écologique puisqu'il s'agissait de récupération.

Notons que ce projet a été retenu dans le cadre du *Concours québécois en entrepreneuriat*, au niveau local.

---

## **Un voyage culturel enrichissant**

**D**u 24 mai au 1<sup>er</sup> juin, 22 élèves de 5<sup>e</sup> secondaire de l'école Paul-Hubert vivront un échange culturel avec des jeunes de leur âge, en Saskatchewan. Par l'entremise de la Société d'échange et de visites éducatives et culturelles au Canada (SEVEC), l'enseignante Nathalie Fortin a inscrit ces élèves à un programme d'échange qui les incitera non seulement à s'exprimer en anglais mais qui leur fera aussi vivre de belles expériences culturelles.

Les jeunes Rimouskois se rendront à North Battleford où ils seront accueillis par de jeunes anglophones et leur professeur, Cheryl Morley. « *C'est la 5<sup>e</sup> année consécutive que des jeunes de l'école Paul-Hubert vivront une expérience d'échange culturel en collaboration avec l'organisme SEVEC. L'an dernier, un groupe de jeunes s'était rendu en Colombie Britannique. Cet échange s'avère toujours fructueux pour nos élèves comme pour les jeunes anglophones qui manifestent un grand intérêt à apprendre le français.*

*De plus, cette expérience donne aux uns comme aux autres la piqure des voyages! Ils s'ouvrent davantage à d'autres cultures »,* explique Nathalie Fortin.

En février dernier, 22 jeunes de North Battleford ont passé une semaine à Rimouski. Plusieurs activités étaient alors organisées pour eux dont des visites au Parc du Bic, à la cabane à sucre et au Colisée de Rimouski, lors d'un match de l'Océanic. Jeunes anglophones et francophones ont alors fait connaissance et des amitiés sont nées. Ce sont donc des amis que les élèves rimouskois vont bientôt retrouver en Saskatchewan. Ils séjourneront dans leurs familles.

Les participants à cet échange culturel ont pu compter sur l'intérêt et la collaboration de leurs parents. Ils ont également organisé des activités de financement pour assumer une partie des dépenses reliées à leur voyage.

## Concours québécois en entrepreneuriat

### Coup de chapeau à nos gagnantes et gagnants locaux!

Cette année, 66 projets ont été présentés par des élèves de la Commission scolaire des Phares dans le cadre du *Concours québécois en entrepreneuriat, volet « entrepreneuriat étudiant »*. La participation s'est encore considérablement améliorée avec près de 30 projets de plus que l'an dernier.

Au niveau local, on retrouvait 45 groupes participants au primaire, 16 au secondaire, trois en formation professionnelle et éducation des adultes ainsi que deux dans la catégorie « mini-entreprise ».

Dans la catégorie primaire 1<sup>er</sup> cycle, le projet gagnant a pour titre « C'est quand demain » et a été présenté par les élèves de la classe de Line Vigneault de l'école de l'Estran. Dans la catégorie primaire 2<sup>e</sup> cycle, le projet « Production d'une vidéo » a retenu l'intérêt du jury. Il a été présenté par un groupe de 20 élèves de la classe de Nancy Beauchemin de l'école Du Sommet. Enfin, c'est le projet « *Création artistique de verrerie* » présenté par les élèves de Maryse Ross et Ruth Bérubé de l'école Des Merisiers qui a remporté les honneurs de la catégorie primaire 3<sup>e</sup> cycle.

Dans la catégorie Secondaire général collectif, le groupe gagnant est constitué des 28 élèves de Nancy Crousset du pavillon Mont-Saint-Louis qui ont monté une pièce de théâtre dans le cadre du 175<sup>e</sup> anniversaire du Bic. Des élèves de l'école Paul-Hubert ont remporté, pour une deuxième année consécutive, un prix au secondaire, cette fois *dans la nouvelle catégorie Formation* de type continu. Leur

projet, « *La polyflore* » est sous la responsabilité des enseignants Sylvie Pitre et Yvan Brillant.

Dans la catégorie Formation professionnelle et éducation des adultes, Philippe Proulx, un élève en dessin industriel du Centre de formation Rimouski-Neigette, sous la supervision de René Leblanc, a remporté la palme avec le projet « *Offre de service en dessin industriel* ».

Par ailleurs, quatre projets supplémentaires ont également été retenus comme gagnants. Il s'agit, au primaire, de « *Les cœurs sucrés* » de la classe de Denis Tremblay de l'école des Sources, du projet « *Des petits bonheurs à offrir* » du groupe d'Hélène D'Amours de l'école de l'Estran, et de « *Récupération l'phone* » des élèves de Manon Corbin de l'école Lévesque. Au secondaire, le projet du groupe de Nicole Vignola de l'école Paul-Hubert a lui aussi remporté un prix supplémentaire.

Nous félicitons toutes les gagnantes et tous les gagnants! Un montant global de 43 850 \$ sera versé cette année aux écoles participantes dans le cadre de la Mesure de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Un sommet qui n'avait jamais été atteint!

Des remerciements spéciaux s'adressent à Mélanie Leblanc, agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, qui a contribué grandement à l'amélioration de la qualité des projets de même qu'à leur multiplication.

---

## Milieu scolaire et entreprises Partenaires de la réussite

Rimouski, Ville étudiante, la Chambre de commerce, la Jeune Chambre et l'Association des marchands de Rimouski sont des « *Partenaires de la réussite* ». Pour favoriser la conciliation études et travail rémunéré, les milieux de l'éducation et des affaires feront front commun afin de permettre aux étudiants d'acquérir, à temps partiel, des expériences de travail variées et intéressantes, mais également de leur permettre de poursuivre leurs études jusqu'au bout.

Le nouveau programme lancé par Rimouski, Ville étudiante a donc comme objectifs de favoriser la persévérance scolaire, promouvoir l'obtention du diplôme d'études avant l'embauche à temps complet,

considérer l'horaire scolaire dans l'élaboration de l'horaire de travail et prévenir le décrochage. Pour éviter de mettre en péril la réussite scolaire, les étudiants ne devraient pas accorder plus de 15 heures par semaine à un emploi.

Motivés par la volonté de voir les étudiants réussir leurs études, les associations de gens d'affaires de Rimouski mèneront une campagne de sensibilisation auprès de leurs membres pour les inciter à adhérer au programme. Un certificat d'engagement d'honneur sera remis aux commerces et entreprises participants. Cet engagement devra être renouvelé à chaque année.

## Gagnantes nationales de « *Chapeau, les filles!* »

Le gala national de *Chapeau, les Filles!* a permis de remettre quatre prix à des jeunes femmes de la région Bas-Saint-Laurent qui poursuivent leurs études en formation professionnelle au secondaire et en formation technique au collégial, dans des domaines qui sont traditionnellement occupés par des hommes. Les prix nationaux accompagnés d'une bourse de 2 000 \$ ont été décernés à Amélie Ross, de Sainte-Luce, inscrite au programme de Production laitière du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis,

Valérie Desjardins, étudiante au programme de Technologie forestière au Cégep de Rimouski, Marie-Christine Coulombe, du programme de Gestion et exploitation d'entreprise agricole de l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière et Natalie Chartier, inscrite au programme de Gestion et exploitation d'entreprise agricole du Cégep de Matane.

*CHAPEAU, LES FILLES!*

## Lauréats régionaux de Secondaire en spectacle

La finale régionale de Secondaire en spectacle s'est déroulée le 29 avril dernier à l'auditorium René Dupéré de l'école Le Mistral. Organisé pour une 9<sup>e</sup> année par la corporation Secondaire en spectacle et l'Unité régionale de loisir et du sport du Bas-Saint-Laurent, cet événement a réuni des élèves de sept écoles secondaires de la région, dont les écoles Paul-Hubert, Le Mistral et Saint-Jean.

Dans la catégorie « Danse et expression corporelle », la bourse de 100 \$ a été remise à la troupe Malice de l'école Paul-Hubert alors que celle de 50\$ est allée à la troupe Black and White du Mistral. En

« Interprétation », le premier prix assorti d'une bourse de 100 \$ a été attribué à Patricia Gagnon, de l'école Paul-Hubert. Une bourse de 50 \$ a également été décernée à Carole-Anne Gagnon-Lafond, de l'école Saint-Jean.

Dans la catégorie « Auteur compositeur interprète », Carl Langlais et Jean-Philippe Tessier, de l'école Le Mistral, ont reçu une bourse de 100 \$. Ils ont également gagné un enregistrement studio, gracieusement d'Espace Estudio de Mont-Joli. Bravo à tous nos gagnants et gagnantes!

## Les 40 ans de l'école Paul-Hubert

L'école Paul-Hubert a 40 printemps et pour souligner cet anniversaire, un rassemblement aura lieu le dimanche 9 octobre. La direction de l'école invite tous ceux et celles qui ont contribué à l'épanouissement de cette institution à se rassembler pour célébrer.

Cette invitation s'adresse à vous si vous êtes fondateur, élève, membre du personnel, parent ou si vous avez contribué à la vie de l'école à un moment ou à un autre de son histoire.

Pour souligner cette fête, un brunch sera organisé à l'école le 9 octobre. Plusieurs activités relatant les moments intenses de ces 40 années seront au programme. De plus, le comité organisateur souhaite créer une murale, « *Le mur de la reconnaissance* » sur lequel on retrouverait des photos de différentes personnes qui ont étudié ou travaillé à l'école Paul-Hubert, de même qu'un court texte résumant leur parcours. Cette murale sera dévoilée le 9 octobre. Pour plus de renseignements ou pour participer à ce beau projet collectif, écrivez à l'adresse courriel [40ans-ph@csphares.qc.ca](mailto:40ans-ph@csphares.qc.ca).

## À l'école Élisabeth-Turgeon Du plaisir en toute sécurité

C'est sous le thème « *Du plaisir à l'école... en toute sécurité* » que se déroule actuellement une campagne de financement qui a pour objectif de doter la cour de l'école Élisabeth-Turgeon de nouveaux équipements. Le comité organisateur souhaite amasser une somme de 15 000 \$, principalement auprès des gens d'affaires de la région, pour acquérir une structure modulaire pouvant accueillir, à la fois, plus de 40 jeunes.

Se déroulant sous la présidence d'honneur de M. Raymond Tudeau, cette campagne permettra de compléter l'aménagement de la cour. Depuis plus d'une dizaine d'années, parents, enfants, membres du personnel et de la communauté ont fourni des efforts importants dans le but d'améliorer de façon continue les infrastructures de la cour d'école qui sont également utilisées, en période estivale, par les jeunes du terrain de jeux.